



© Antoine Meysonnier

🔹 **L'Assemblée a approuvé l'ensemble des résolutions** dont les comptes, l'affectation du résultat de l'exercice 2015 et le renouvellement des mandats d'administrateurs d'Isabelle Kocher et de Gérard Mestrallet.

🔹 **Isabelle Kocher nommée Directeur Général**

À l'issue de l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration a nommé Isabelle Kocher Directeur Général d'ENGIE dans le cadre d'une gouvernance dissociée.

Gérard Mestrallet poursuit son action au nom d'ENGIE en qualité de Président du Conseil d'Administration pour une durée fixée à 2 ans.

🔹 **Fixation du dividende** au titre de l'exercice 2015 à 1€ par action (solde de 0,50€ payé le 9 mai 2016).

Revivez l'Assemblée Générale sur engie.com/ag

AGENDA 2016

28 juin
 Workshop investisseurs

28 juillet
 Résultats du 1^{er} semestre

EN SAVOIR PLUS

0800 30 00 30
engie.com

—
Bénéficiez
du dividende majoré !
—

+10%

de prime de fidélité

POUR LES ACTIONS DÉTENUES
AU NOMINATIF DEPUIS AU MOINS
2 ANS EN CONTINU SUR UN
COMPTE-TITRES OU UN PEA.

La majoration du dividende interviendra pour la première fois en 2017 au titre de l'exercice 2016.

